

Paris, le 27 mai 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Caf de Paris et le SPIP de Paris renforcent l'accès aux droits des personnes placées sous main de justice et facilitent leur réinsertion

Dans l'objectif de renforcer l'accès aux droits des personnes prévenues ou condamnées et de faciliter leur réinsertion, la Caisse d'Allocations familiales (Caf) de Paris et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Paris ont signé le mercredi 20 mai un partenariat inédit en faveur de ce public.

Le SPIP de Paris accompagne les personnes placées sous main de justice dans leur parcours de réinsertion. De son côté, la Caf de Paris œuvre quotidiennement pour garantir l'accès effectif aux prestations sociales et familiales, notamment auprès des publics éloignés de leurs droits.

C'est dans cette volonté commune de lutter contre le non-recours et les exclusions que s'inscrit ce partenariat.

Un dispositif hybride pour une meilleure insertion sociale de ce public

En complément des rendez-vous téléphoniques, qui sont organisées depuis le plateau technique du SPIP, **des permanences physiques** sont désormais organisées une fois par mois dans les locaux du SPIP depuis avril 2026.

Ces permanences permettront d'accompagner les personnes orientées par les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation dans leurs démarches administratives et l'ouverture de leurs droits sociaux : RSA, AAH, prestations familiales, information sur les aides auxquelles ils peuvent avoir droit.

Un suivi de l'expérimentation sera assuré grâce à la mise en place d'un comité de suivi et d'un comité de pilotage chargés d'évaluer les résultats du dispositif et d'envisager son éventuelle pérennisation à partir de 2027.

Pour Tahar BELMOUNES, Directeur général de la Caf de Paris, « *les permanences physiques apportent une dimension complémentaire aux rendez-vous téléphoniques,*

parfois décisives, dans l'accompagnement des personnes les plus éloignées de leurs droits. C'est pourquoi nous avons souhaité expérimenter cette nouvelle modalité, afin de répondre au mieux aux attentes de notre partenaire et, surtout, de rendre l'accès aux droits aussi efficace que possible pour chacune des personnes accueillies au SPIP de Paris. »

Pour Constance LAPOSTOLLE, Directrice pénitentiaire du SPIP en charge du partenariat, « les permanences physiques de la CAF, très attendues par les équipes du SPIP après une interruption liée au Covid, permettront aux personnes placées sous-main de justice de pouvoir exposer leurs difficultés en face à face avec des agents de la CAF, notamment ceux qui n'ont pas de téléphone ou des difficultés pour s'exprimer. Ils pourront par ailleurs, venir au rendez-vous avec des documents, facilitant le traitement de leur demande. »

À PROPOS

CAF DE PARIS

La Caf de Paris accompagne les parisien(ne)s dans toutes les étapes de leur vie. Elle propose une offre globale de service au plus près de leurs besoins en assurant le versement des prestations légales et la mise en place d'une politique d'action sociale. En 2025, elle a accompagné 429 833 allocataires, soit 849 432 personnes couvertes.

La Caf de Paris accueille ses allocataires avec ou sans rendez-vous dans ses **4 Agences Familles-Partenaires (AFP)** : Finlay (15^{ème}), La Chapelle (18^{ème}), Jaurès (19^{ème}) et Nationale (13^{ème}).

Elle propose également aux familles, un ensemble d'animations (un accompagnement à la scolarité, des loisirs éducatifs ou encore des sorties culturelles), en collaboration avec des partenaires associatifs, dans ses **4 centres sociaux** : Charenton (12^{ème}), Annam (20^{ème}), Chevaleret (13^{ème}), Toussarégo (13^{ème}).

Suivez nos actualités sur : www.caf.fr / LinkedIn : Caf de Paris / X : @Caf75_actus

CONTACTS PRESSE : Chris MAURICE : 06 03 85 65 38 / Jackie AUDRAIN-EDI : 01 45 71 22 27 / Julie LEQUETTE-JUGE : 01 45 71 21 83 / Charlotte Tissidre : 01 45 71 20 36 / Nicolas COINTRE : 01 45 71 22 27 - communication@caf75.caf.fr

LE SPIP DE PARIS

Le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Paris est un service déconcentré relevant du ministère de la Justice. En tant qu'acteur majeur des politiques publiques, le SPIP de Paris contribue à la sécurité publique sur l'ensemble du territoire parisien.

Le service, composé d'une équipe pluridisciplinaire de 140 professionnels, alliant des compétences et des expertises variées et complémentaires, a pour mission principale la prévention de la récidive. Le SPIP assure un suivi individualisé, par une prise en charge individuelle et collective, de près de 6.800 personnes placées sous-main de justice, que ce soit en milieu fermé, au centre pénitentiaire de Paris-La Santé, ou en milieu libre, depuis son site de la rue Charles-Fourier (13^e arrondissement) et son unité située au sein du Tribunal judiciaire de Paris.

CONTACT PRESSE : Constance LAPOSTOLLE : 06 14 44 37 13